

### SPECIAL REPORT

## 24TH YD WEEK

# African Ministers, International Organizations, Stakeholders Recommend Strategies To Spur SAATM Implementation



Dignitaries at the 24th YD Day celebration in Abuja

**T**he air transport industry in Africa is ending 2023 on a strong positive note with innovative recommendations by African Ministers of Aviation and Transport, international organizations, aviation partners and the African Civil Aviation Commission (AFCAC) to accelerate the liberalization of air transport in Africa through the full implementation of the Yamoussoukro Decision (YD) and the Single African Air Transport Market (SAATM). This is to promote economic growth, interconnectivity and regional integration in Africa.

The recommendations and renewed commitment of the African and global stakeholders were the major outcomes of the 24th YD Week celebration with the theme, "Africa

*The President of the International Civil Aviation Organization (ICAO) Council, Mr. Salvatore Sciacchitano, remarked during the opening session that YD/SAATM implementation provides Africa the opportunity to achieve sustainable aviation development and economic integration.*



Wants To Fly", held in Abuja, Nigeria, from November 13th to 16th, 2023. The YD Week was attended by 12 African Ministers of Aviation or their representatives, Directors General of African Civil Aviation Authorities (CAAs), Africa's civil aviation experts, as well as sister and international organisations.

The President of the International Civil Aviation Organization (ICAO) Council, Mr. Salvatore Sciacchitano, remarked during the opening session that YD/SAATM implementation provides Africa the opportunity to achieve sustainable aviation development and economic integration. The Secretary General of the African Civil Aviation Commission (AFCAC), Ms. Adefunke Adeyemi, reported on progress on the YD and SAATM implementation indicating that the 5th freedom traffic capacity in Africa has increased from 15% of total traffic capacity in 2018, to 19% of total traffic capacity in 2023.

She further noted that a majority of this 5th freedom traffic capacity is taking place where no traffic rights have been granted and that in 2023, granted 5th freedom traffic capacity made up 7% of total traffic capacity. She stated that "It is encouraging that in 2022 and 2023, there has been a large growth in 5th freedom right granted scheduled capacity, 26% and 36% respectively, well above the growth trend during the past 10 years." She further described the outcome of the YD Week as a "remarkable boost and major step forward for Africa", in AFCAC's efforts towards achieving 30% 5th Freedom market access in Africa in 2025, up from 14.5%.

## Advocacy & Engagement of Stakeholders

A key part of the recommendations of the YD Week was for all stakeholders of the African aviation sector, including governments and Heads of State, African Union Parliament, airlines, airports, ground handlers, regulatory bodies, and civil society, to be involved in the decision-making process. This is to ensure that the interests of all parties are taken into consideration, leading to more effective and sustainable policy implementation and their commitment to SAATM implementation.

AFCAC was also urged to focus on sensitizing the political elite on the full benefits of implementation of the YD/SAATM using the already established channels like the SAATM Champion Head of State, SAATM-PIP, and Regional SAATM Ambassadors.

Importantly, AFCAC was tasked to ensure the next African Union (AU) Summit appoints more SAATM Champion Heads of State based on the five AU Regions to increase political sensitization and support.

***It is encouraging that in 2022 and 2023, there has been a large growth in 5th freedom right granted scheduled capacity, 26% and 36% respectively, well above the growth trend during the past 10 years***



SG AFCAC Adefunke Adeyemi addressing African Ministers and stakeholders at the 24th YD Day celebrations in Abuja



Distinguished delegates promoting African costume culture at the 24th YD Day in Abuja

## Domestication and Harmonization of Regulations

As a bedrock of sustainable SAATM implementation, the YD Week recommended that domesticating and harmonizing aviation regulatory framework across African countries will ensure that all operators are ruled by standardized, consistent, and transparent regulations that create a conducive environment for airlines to operate seamlessly in intra-Africa market.





*The event further recommended the creation and enhancement of the capacity of civil aviation authorities to manage the liberalization process effectively through training of personnel, improving technical capabilities, and ensuring that the regulatory bodies have the expertise to oversee a more open and competitive market.*



EU Delegates at the 24th YD Day celebration



Discussants at the 24th YD Day ceremonies in Abuja



AFCAC officials at the SAATM Award Night 24th YD Day event

## Reduction of Fees, Charges and Taxes

The 24th YD Week recommended the engagement with Ministers of Finance and service providers including airports, air navigation service providers, and ground handlers to demonstrate the benefits of reducing the cost of operation to attract more traffic, create jobs, increase investments, trade and tourism, and support the national, regional and continental economic growth and prosperity.

Specifically, AFCAC in its implementation of SAATM should broaden the high-level consultations beyond the Ministers of Transport to include the Ministers of Foreign Affairs, Finance, Internal Affairs and Tourism to tackle the issues of visas, taxes and charges and promote the impact of a liberalized air transport on tourism activities.

## Infrastructure Development

Given the essence of improved aviation infrastructure in achieving seamless interconnectivity in Africa, the 24th YD Week recommended investment in modern aviation infrastructure, including airports and air traffic management systems to attract increased traffic and also increase connectivity and competition, to improve passenger experience. Also, the stakeholders strongly recommended reciprocity and a level playing ground within the CAAs during the designation and authorization of airlines.

## AFCAC Empowerment & Capacity Building

To ensure AFCAC, as the Executing Agency (EA) of the YD/SAATM, effectively carries out its crucial mandate, the event recommended the enhancement of EA's powers to manage, oversee and enforce the YD and SAATM. The event further recommended the creation and enhancement of the capacity of civil aviation authorities to manage the liberalization process effectively through training of personnel, improving technical capabilities, and ensuring that the regulatory bodies have the expertise to oversee a more open and competitive market. In this regard also, the event specified the need for the AU to relook at the aviation structure and framework beyond AFCAC, which will bind all African countries' markets.

## Bilateral and Multilateral YD-Compliant Agreements

The event encouraged African States to negotiate and sign bilateral and multilateral air services agreements that are compliant with the YD principles to promote connectivity, airline partnership and collaboration, and fair competition, among others.



## Data Production & Information Sharing

Given the importance of reliable data in Africa, the event called for the accelerated implementation of the African Program on Aviation Data (APAD) which is a mechanism for collecting, analysing, and publishing statistical information in the African Aviation market. It also recommended the conduct of studies in the intra-Africa market on routes, trade and cargo, and facilitate the exchange of information among African countries regarding statistics, market trends, best practices, and regulatory experiences.

## Competition Promotion & Consumer Protection

The 24th YD Week further called for fair competition among airlines by eliminating anti-competitive practices to stimulate innovation, efficiency, and lower consumer prices. It also called for harmonization and dissemination of consumer protection regulations to ensure that consumers are informed and protected.

## Simplifying or Eliminating Visa and Entry Procedures

Considering the negative impact of restricted movement in Africa, the event called for streamlining of visa and entry procedures for all African citizens traveling within Africa to boost tourism and business travel, and increase demand for air transport services. A trailblazing example

came from Rwanda, which has already removed visas for all African States as announced at the event by Rwanda's Minister of Infrastructure, Dr. Jimmy Gasore.

## Regional Economic Communities

The 24th YD-Week event also recommended leveraging regional economic communities (RECs) to coordinate and harmonize air transport policies and regulations at the regional level, which can be a stepping stone for broader continental integration. Specifically, it recommended starting a pilot project on air transport liberalization in the East African Community (EAC) Region. AFCAC was tasked to proactively engage with the EAC Secretariat to exploit modalities of using EAC as a pilot test REC based on its success story in the telecommunication sector.

## Legislative Differences Between EU and AU

The 24th YD-Day drew attention to the need to consider establishing in Africa similar institutions such as the European Union (EU) Parliament and its EU Court of Justice that were undoubtedly instrumental to the success of EU's Single Market Integration, with enforcement powers where necessary, to ensure States comply with YD Instruments.

## SAATM Special Awards

The 24th YD Week celebration culminated in a special ceremony during which various awards were given to States, individuals and organizations for their contributions to SAATM implementation. 🏆

Imagine an Africa where the products from one region are **accessible** in all other regions easily and affordably.





# Nigerian Minister Reaffirms Commitment To YD-Based Air Services Agreements With SAATM States

The Nigerian Minister of Aviation and Aerospace Development, Mr. Festus Keyamo (SAN), said he has directed that Nigeria's Bilateral Air Services Agreements (BASAs) be realigned with the provisions of the Yamoussoukro Decision (YD) and Single African Air Transport Market (SAATM), for African States that have embraced the SAATM. Thus, Nigeria will have liberalized air transport agreements with SAATM States. He said that Nigeria has embraced the full implementation of SAATM through its commitment to SAATM Pilot Implementation Project (SAATM-PIP).

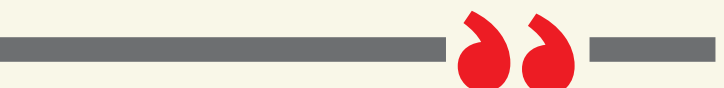
The Minister revealed this while addressing African Ministers, aviation stakeholders, and global partners at the 24th annual YD-Day Celebration in Abuja, Nigeria, on November 14, 2023.

He said: "I have also directed that our Bilateral Air Services Agreement (BASA) with African Countries that are signatory to SAATM be reviewed in line with the provisions of Yamoussoukro Decision and the principles of reciprocity." The YD Anniversary Week provided the opportunity for African States to review progress on SAATM implementation. Mr. Keyamo urged States "to further remove restrictions on air services." He commended the achievements of States, the African Civil Aviation Commission (AFCAC) and other partners on SAATM implementation.

He said that the theme of the 2023 YD-Day, "Africa Wants to Fly" is a reflection of a profound desire deeply rooted in the hearts of countless Africans. "Presently, intra-Africa trade stands low at just 14.4% of total African exports. Though African airlines have recorded a 34.7% surge in passenger traffic over the past year, the continent's global passenger market share remains modest at 2.1%. Therefore, the Single African Air Transport Market (SAATM) is a no-brainer in giving impetus to not just intra Africa trade, tourism, but SAATM would also reduce the continent's trade deficit by 51%," he submitted. 🇳🇬



Mr. Festus Keyamo, Nigeria's Minister of Aviation and Aerospace Development addressing African Ministers and delegates at the 24th YD Day in Abuja



I have also directed that our Bilateral Air Services Agreement (BASA) with African Countries that are signatory to SAATM be reviewed in line with the provisions of Yamoussoukro Decision and the principles of reciprocity.



# Rwanda Minister Advocates Visa Removal, Liberalization Of Air Transport In Africa



Minister of Infrastructure of Rwanda, Dr. Jimmy Gasore at the 24th YD Day in Abuja

**T**he Minister of Infrastructure of Rwanda, Dr. Jimmy Gasore, has said that, for the African Continental Free Trade Area (AFCFTA) to be successful, "Africa needs to prioritize aviation to ease the movement of persons and goods across the continent." He said Rwanda has removed visas for all Africans and is ready to sign liberalised air transport agreements with any African States under the Single African Air Transport Market (SAATM). Dr. Gasore spoke at the 24th YD Day Anniversary with the theme "Africa Wants to Fly" He said: "African States need to celebrate the removal of visas amongst ourselves. Business needs unrestricted movement of persons and goods, we can be the starting point."

To reflect on my State, in Rwanda, the aviation industry is captured in the national plans because it is an

enabler of the socio-economic development of the country, we have actually removed visa restrictions for all Africans and we stand ready to sign liberalized agreements with any African State."

"Honorable Ministers and distinguished guests, we have come a long way but we have further to go. The right time is now for us to collaboratively implement the Yamoussoukro Decision to enable open skies and aviation growth for our communities," he called.

The Minister also said African States must harmonize their air transport policies and work cooperatively to actualize the aviation and economic potential in Africa, stressing the need for "commitment to the full implementation of the YD and SAATM with the intention to increase intra-African connectivity, drive socio-economic development and integration of Africa."

Citing industry statistics, he said Africa

*African States need to celebrate the removal of visas amongst ourselves. Business needs unrestricted movement of persons and goods, we can be the starting point.*

accounts for 18% of global population but 2.1% of global air traffic. However, Africa has over 400 million young people aged 15 to 35 years, with a projected population of 2.5 billion by 2050. By 2037, African aviation markets will serve over 334 million passengers annually, which are opportunities the Minister said Africa should prepare to exploit.

"This is especially important to observe taking into account the Single African Air Transport Market Initiative (SAATM). The questions we then must ask ourselves are, 'Are we prepared for this growth? and what can we do to achieve the projections?' With the right harmonized policies and collaborative efforts, we can facilitate the access to our communities," he stated. 🇷🇼





# 24TH YD DAY SAATM Awards



Nigeria's Minister of Aviation, Mr. Festus Keyamo, handing the SAATM Award of "Building the Foundation of SAATM" to former AFCAC Secretary General, Ms. Lyabo Sosina



DG Togo CAA, Col. Gnama Latta, presenting the SAATM Special Award for "Operationalization of Executing Agency" to former AFCAC Secretary General, Mr. Tefera Mekonen, at the 24th YD-Day ceremonies in Abuja



Minister of Transport of Congo, Mr. Honore Sayi, presenting the SAATM Award of "Airport with Most 5th Freedom Inbound" won by Mozambique to the President of ACI Africa, Emmanuel Chaves during the 24th YD-Day ceremonies in Abuja





Minister of Infrastructure of Rwanda, Dr. Jimmy Gasore, presenting SAATM Award for "Airline Operating Most 5th Freedom Routes" won by ASKY to DG Togo CAA, Col. Gnama Latta at the 24th YD-Day ceremonies in Abuja



Nigeria's Minister of Aviation, Mr. Festus Keyamo, presenting the SAATM Award for "Country with Most 5th Freedom Operations" won by Togo to DG of Togo CAA, Col. Gnama Latta, at the 24th YD-Day ceremonies in Abuja



Chancellor of Egypt Civil Aviation Authority and AFCAC Ambassador for North Africa, Engr. Angie Elyazzi, handing the SAATM Award of "New SAATM States (2022/2023)" won by Sao Tome to DG of Sao Tome CAA, Mr. Antonio dos Santos Lima, during the 24th YD-Day ceremonies in Abuja. Angola also won this Award.



SAATM Ambassador West, Capt. Edward Boyo presenting the SAATM Award for "Signatories of the Memorandum of Implementation (2023)" to Zimbabwe delegation during the 24th YD-Day ceremonies in Abuja. Cameroun, Equatorial Guinea, Gabon and Guinea Bissau also won this Award.





## RAPPORT SPÉCIAL

# 24ÈME SEMAINE ANNIVERSAIRE DE LA DY

## Les ministres africains, les organisations internationales et les parties prenantes écommandent des stratégies pour accélérer la mise en œuvre du MUTAA/SAATM



Dignitaires lors de la célébration de la 24ème Journée de la DY à Abuja

L'industrie du transport aérien en Afrique entend terminer l'année 2023 sur une note positive assez forte avec des recommandations innovantes venant des ministres africains de l'Aviation et des Transports, des organisations internationales, des partenaires de l'aviation et de la Commission africaine de l'aviation civile (CAFAC) pour accélérer la libéralisation du transport aérien en Afrique par la mise en œuvre complète de la Décision de Yamoussoukro (DY) et du Marché unique du transport aérien africain (MUTAA / SAATM). Ceci afin de promouvoir la croissance économique, l'interconnectivité et l'intégration régionale en Afrique.

Les recommandations et l'engagement renouvelé des parties prenantes africaines et mondiales sont les principaux résultats de la célébration de la 24ème Semaine anniversaire de la Décision de Yamoussoukro, sur le thème " L'Afrique veut voler ", qui s'est tenue à Abuja, au Nigeria, du 13 au 16 novembre 2023.

*Le Président du Conseil de l'Organisation de l'Aviation civile internationale (OACI), M. Salvatore Sciacchitano, a fait remarquer lors de la séance d'ouverture, que la mise en œuvre du DY/SAATM offre à l'Afrique l'opportunité de parvenir à un développement durable de l'aviation et à l'intégration économique.*



Douze ministres africains de l'aviation ou leurs représentants, les directeurs généraux des autorités africaines de l'aviation civile (AAC), des experts africains de l'aviation civile, ainsi que des organisations sœurs et internationales y ont pris part.

Le Président du Conseil de l'Organisation de l'Aviation civile internationale (OACI), M. Salvatore Sciacchitano, a fait remarquer lors de la séance d'ouverture, que la mise en œuvre du DY/SAATM offre à l'Afrique l'opportunité de parvenir à un développement durable de l'aviation et à l'intégration économique. La Secrétaire générale de la Commission africaine de l'aviation civile (CAFAC), Mme Adefunke Adegemi, a rendu compte des progrès accomplis dans la mise en œuvre de DY et du SAATM, indiquant que la capacité de trafic de 5ème liberté en Afrique est passée de 15 % de la capacité totale de trafic en 2018 à 19 % de la capacité totale de trafic en 2023.

Elle a également noté qu'une majorité de cette capacité de trafic de 5ème liberté a lieu là où aucun droit de trafic n'a été accordé et qu'en 2023, la capacité du trafic de 5ème liberté accordée représentait 7 % de la capacité de trafic totale. Elle a déclaré : " Il est encourageant de constater qu'en 2022 et 2023, il y a eu une forte croissance de la capacité programmée accordée au titre du droit de 5ème liberté, de 26 % et 36 % respectivement, ce qui est bien supérieur à la tendance de la croissance observée au cours des dix dernières années ". Elle a en outre décrit les résultats de la Semaine de la DY comme une " impulsion remarquable et une avancée majeure pour l'Afrique ", dans le cadre des efforts de la CAFAC visant à atteindre un accès au marché de la 5ème liberté de 30 % en Afrique d'ici à 2025, contre 14,5 % auparavant.

## Plaidoyer et Engagement des Parties prenantes

L'une des principales recommandations de la semaine de la DY était que toutes les parties prenantes du secteur de l'aviation africain, y compris les gouvernements et les chefs d'État, le Parlement de l'Union africaine, les compagnies aériennes, les aéroports, les agents d'escale, les organismes de réglementation et la société civile, soient impliqués dans le processus de prise de décision. Ceci afin de s'assurer que les intérêts de toutes les parties sont pris en considération, conduisant ainsi à une mise en œuvre plus efficace et durable de la politique et à leur engagement dans la mise en œuvre du SAATM.

La CAFAC a également été invitée à orienter ses efforts de sensibilisation à l'endroit de l'élite politique aux avantages de la mise en œuvre de la DY/SAATM en utilisant les canaux déjà établis tels que le chef d'État Champion du SAATM, le SAATM-PIP et les Ambassadeurs régionaux du SAATM.

La CAFAC a été chargée de veiller à ce que le prochain Sommet de l'Union africaine (UA) désigne davantage de chefs d'État champions du SAATM dans les cinq régions

**Il est encourageant de constater qu'en 2022 et 2023, il y a eu une forte croissance de la capacité programmée accordée au titre du droit de 5ème liberté, de 26 % et 36 % respectivement, ce qui est bien supérieur à la tendance de la croissance observée au cours des dix dernières années**



La SG CAFAC, Adefunke Adegemi s'adressant aux ministres africains et aux parties prenantes lors des célébrations de la 24ème Journée de la DY à Abuja.



Délégués distingués promouvant la culture vestimentaire africaine lors de la 24ème Journée de la DY à Abuja

de l'UA afin d'accroître la sensibilisation et le soutien politiques. La domestication et l'harmonisation des réglementations En tant que fondement d'une mise en œuvre durable du SAATM, la Semaine de la DY a recommandé que la domestication et l'harmonisation du cadre réglementaire de l'aviation dans les pays africains garantissent que tous les opérateurs sont régis par des réglementations normalisées, cohérentes et transparentes qui créent un environnement propice aux compagnies aériennes pour opérer de manière transparente sur le marché intra-africain.



*La rencontre a également recommandé de créer et de renforcer la capacité des autorités de l'aviation civile à gérer efficacement le processus de libéralisation en formant le personnel, en améliorant les capacités techniques et en veillant à ce que les organismes de réglementation disposent de l'expertise nécessaire pour superviser un marché plus ouvert et plus compétitif.*



Délégués de l'UE lors de la célébration de la 24ème Journée de la DY



Les intervenants lors des cérémonies de la 24ème Journée de la DY à Abuja



Des représentants de la CAFAC à la Soirée de Remise des Prix du SAATM lors de la 24ème Journée de la DY à Abuja

## Réduction des redevances, des charges et des taxes

La 24ème Semaine de la DY a recommandé l'engagement des ministres des finances et des prestataires de services, y compris les aéroports, les fournisseurs de services de navigation aérienne et les prestataires de services d'assistance en escale, pour démontrer les avantages de la réduction des coûts d'exploitation afin d'attirer davantage de trafic, de créer des emplois, d'accroître les investissements, le commerce et le tourisme, et de soutenir la croissance économique et la prospérité aux niveaux national, régional et continental.

Plus précisément, la CAFAC, dans le cadre de la mise en œuvre du SAATM, devrait élargir les consultations de haut niveau bien au-delà des ministres des transports pour comprendre les ministres des affaires étrangères, des finances, de l'intérieur et du tourisme afin de résoudre les questions des visas, des taxes et des redevances et de promouvoir l'impact d'un transport aérien libéralisé sur les activités touristiques.

## Développement des infrastructures

Étant donné l'importance de l'amélioration de l'infrastructure de l'aviation pour parvenir à une interconnexion sans faille en Afrique, la 24ème semaine de la DY recommandée d'investir dans une infrastructure moderne de l'aviation, y compris les aéroports et les systèmes de gestion du trafic aérien, afin d'attirer un trafic accru et d'augmenter la connectivité et la concurrence, de façon à améliorer l'expérience des passagers. Par ailleurs, les parties prenantes ont vivement recommandé la réciprocité et l'égalité des chances au sein des autorités de l'aviation civile lors de la désignation et de l'autorisation des compagnies aériennes.

## Responsabilisation et renforcement des capacités de la CAFAC

Dans le souci de s'assurer que la CAFAC, en tant qu'Agence d'Exécution (AE) de la DY / SAATM, s'acquitte efficacement de son mandat, la rencontre a recommandé le renforcement des pouvoirs de l'AE en matière de gestion, de supervision et la mise en œuvre de la DY et du SAATM. La rencontre a également recommandé de créer et de renforcer la capacité des autorités de l'aviation civile à gérer efficacement le processus de libéralisation en formant le personnel, en améliorant les capacités techniques et en veillant à ce que les organismes de réglementation disposent de l'expertise nécessaire pour superviser un marché plus ouvert et plus compétitif. À cet effet, la rencontre a également souligné la nécessité pour un réexamen de l'UA de la structure et le cadre de l'aviation au-delà de la CAFAC, afin d'interconnecter les marchés de l'ensemble des pays africains.

## Accords bilatéraux et multilatéraux conformes aux principes de la DY

La rencontre a encouragé les États africains à négocier et à signer des accords bilatéraux et multilatéraux sur les services aériens qui soient conformes aux principes de la DY afin de promouvoir la connectivité, le partenariat et la collaboration entre compagnies aériennes, ainsi qu'une concurrence équitable, entre autres.

## Développement des données et partage d'information

Compte tenu de l'importance de disposer de données fiables en Afrique, la rencontre a appelé à l'accélération de la mise en œuvre du Programme africain sur les données de l'aviation (APAD), qui est un mécanisme de collecte, d'analyse et de publication d'informations statistiques sur le marché de l'aviation en Afrique. Elle a également recommandé la réalisation d'études sur le marché intra-africain concernant les routes, le commerce et le fret, et de faciliter l'échange d'informations entre les pays africains en matière de statistiques, de l'évolution du marché, de meilleures pratiques et d'expériences en matière de réglementation.

## Promotion de la concurrence et protection des consommateurs

La 24ème semaine de la DY a appelé à une concurrence équitable entre les compagnies aériennes pour l'élimination des pratiques anticoncurrentielles afin de susciter l'innovation, l'efficacité et la baisse des prix à la consommation. Elle a également appelé à l'harmonisation et à la diffusion des réglementations relatives à la protection des consommateurs en vue de garantir leur besoin en information et leur protection.

## Simplifier ou supprimer les procédures de visa et d'entrée sur le territoire

Compte tenu de l'impact négatif créé par les restrictions de mouvement en Afrique, la rencontre a appelé à la simplification des procédures de visa et d'accueil pour tous les citoyens africains voyageant en Afrique afin d'activer le tourisme et les voyages d'affaires, et d'augmenter la demande de services de transport aérien. Le Rwanda a

montré l'exemple en supprimant les visas pour tous les États africains, comme l'a annoncé le ministre rwandais des infrastructures, M. Jimmy Gasore, lors de la rencontre.

## Communautés économiques régionales

La 24ème Semaine de la DY a également recommandé de tirer parti des communautés économiques régionales (CER) afin de mieux coordonner et d'harmoniser les politiques et les réglementations en matière de transport aérien au niveau régional, ce qui peut constituer un tremplin pour une intégration continentale plus large. Plus précisément, il a été recommandé de lancer un projet-pilote sur la libéralisation du transport aérien dans la région de la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE). La CAFAC a été chargée de s'engager de manière proactive avec le Secrétariat de la CAE afin d'exploiter les modalités d'utilisation de la CAE comme CER pilote sur la base de son expérience réussie dans le secteur des télécommunications.

## Différences entre les législations de l'UE et de l'UA

La 2ème Semaine de la DY a attiré l'attention sur la nécessité d'envisager la création en Afrique d'institutions similaires au Parlement de l'Union européenne (UE) et à sa Cour de justice, qui ont sans aucun doute contribué au succès de l'intégration du marché unique de l'UE, avec des pouvoirs répressifs si nécessaire, pour veiller à ce que les États se conforment aux instruments de la DY.

## Prix spécial SAATM

La 24ème Semaine de la DY s'est concrétisée par une cérémonie spéciale de décernement de plusieurs prix à des États, des individus et des organisations pour leur contribution à la mise en œuvre du SAATM. 🌍

**L'AFRIQUE  
VIUT**



# Le ministre nigérian réaffirme son engagement à conclure des accords de services aériens avec les États du SAATM basés sur la DY

Le ministre nigérian de l'aviation et du développement aérospatial, M. Festus Keyamo (SAN), a déclaré qu'il avait ordonné que les accords bilatéraux de services aériens (BASA) du Nigeria soient réalignés sur les dispositions de la Décision de Yamoussoukro (DY) et du Marché unique du transport aérien africain (SAATM), pour les États africains qui ont adhéré au SAATM. Ainsi, a-t-il dit, le Nigeria aura des accords de transport aérien libéralisés avec les États du SAATM. Il a ajouté que le Nigeria a adopté la mise en œuvre complète du SAATM en s'engageant dans le projet pilote de mise en œuvre du SAATM (SAATM-PIP).

Le ministre a fait cette révélation lors de son intervention devant les ministres africains, les parties prenantes du secteur de l'aviation et les partenaires mondiaux à l'occasion de la célébration de la 24ème Journée anniversaire de la Décision de Yamoussoukro, à Abuja, au Nigeria, le 14 novembre 2023.

Dans son discours, le ministre a ajouté que : " J'ai également exigé que notre accord bilatéral sur les services aériens (BASA) avec les pays africains signataires du SAATM soit revu conformément aux dispositions de la Décision de Yamoussoukro et aux principes de réciprocité ". La semaine anniversaire de la décision de Yamoussoukro a été l'occasion pour les États africains d'examiner les progrès accomplis dans la mise en œuvre de l'accord SAATM et M. Keyamo a exhorté les États à " continuer à supprimer les restrictions sur les services aériens ". Il a salué les réalisations des États, de la Commission africaine de l'aviation civile (CAFAC) et d'autres partenaires dans leurs efforts de la mise en œuvre du SAATM.

Par ailleurs, le ministre a déclaré que le thème de la Journée DY 2023, " L'Afrique veut voler ", est, en effet, le reflet d'un désir profond ancré dans le cœur d'innombrables Africains. " À l'heure actuelle, le commerce intra-africain ne représente que 14,4 % du total des exportations africaines. Bien que les compagnies aériennes africaines aient enregistré une hausse de 34,7 % du trafic de passagers au cours de l'année écoulée, la part du continent sur le marché mondial des passagers reste modeste (2,1 %). Par conséquent, le marché unique du transport aérien africain (SAATM / MUTAA) est une évidence non seulement pour donner un élan au commerce intra-africain et au tourisme, mais aussi, pour réduire de 51 % le déficit commercial du continent", a-t-il ajouté. 🌍



M. Festus Keyamo, ministre nigérian de l'Aviation et du Développement aérospatial, s'exprimant lors de la célébration de la 24ème Journée de la DY à Abuja



**J'ai également exigé que notre accord bilatéral sur les services aériens (BASA) avec les pays africains signataires du SAATM soit revu conformément aux dispositions de la Décision de Yamoussoukro et aux principes de réciprocité**



# Le ministre rwandais plaide en faveur de la suppression des visas et la libéralisation du transport aérien en Afrique



Jimmy Gasore, ministre rwandais des Infrastructures, lors de la 24ème Journée de la DY à Abuja

Le ministre rwandais des infrastructures, M. Jimmy Gasore, a déclaré que, pour que la zone de libre-échange continentale africaine (AfCFTA) soit couronnée de succès, "l'Afrique doit donner la priorité à l'aviation pour faciliter la libre circulation des personnes et des marchandises sur le continent". Il a indiqué que le Rwanda avait supprimé les visas pour tous les ressortissants africains et qu'il était prêt à signer des accords de libéralisation du transport aérien avec tous les États africains dans le cadre du marché unique du transport aérien en Afrique (SAATM). C'était là les propos de M. Gasore exprimés à l'occasion du 24ème anniversaire de la DY, qui avait pour thème "L'Afrique veut voler".

"La suppression des visas entre États africains devrait être une occasion de célébration. Les entreprises ont besoin d'une circulation sans restriction des personnes et des biens, et nous pouvons en être le point de départ. En ce qui concerne mon pays, le Rwanda, l'industrie aéronautique est prise en compte dans les plans nationaux car elle contribue au développement socio-économique du pays. Nous avons supprimé les restrictions en matière de visas pour tous les africains et

nous sommes prêts à signer des accords de libéralisation avec n'importe quel État africain" a-t-il déclaré.

"Honorables ministres et illustre délégué(es), nous avons parcouru un long chemin, mais il nous reste encore du chemin à parcourir. Le moment est venu pour nous de collaborer en vue de la mise en œuvre de la Décision de Yamoussoukro afin de permettre un ciel ouvert et une croissance de l'aviation pour nos communautés", a-t-il déclaré.

Le ministre a également déclaré que les États africains doivent harmoniser leurs politiques en matière de transport aérien et travailler en synergie afin d'actualiser le potentiel aéronautique et économique de l'Afrique. Il a souligné la nécessité d'un "engagement en faveur de la mise en œuvre intégrale de la DY et du SAATM dans le but d'accroître la connectivité intra-africaine, de promouvoir le développement socio-économique et l'intégration de l'Afrique".

Par ailleurs, citant des statistiques de l'industrie, il a déclaré que l'Afrique représente 18 % de la population mondiale, tandis qu'elle ne représente

**La suppression des visas entre États africains devrait être une occasion de célébration. Les entreprises ont besoin d'une circulation sans restriction des personnes et des biens, et nous pouvons en être le point de départ.**

que 2,1 % du trafic aérien mondial. Le ministre a aussi souligné que l'Afrique compte plus de 400 millions de jeunes personnes âgées d'entre 15 à 35 ans, avec une population prévue de 2,5 milliards d'habitants à l'horizon 2050. D'ici 2037, les marchés africains de l'aviation desserviront plus de 334 millions de passagers par an, ce qui représente des opportunités que l'Afrique devrait se préparer à exploiter, selon le ministre.

"Il est particulièrement important de tenir compte de l'initiative du marché unique du transport aérien en Afrique (SAATM). Les questions que nous devons alors nous poser sont les suivantes : Sommes-nous prêts pour cette croissance ? et que pouvons-nous faire pour réaliser les objectifs fixés ? Avec des politiques harmonisées et des efforts de collaboration idoines, nous pouvons faciliter cet accès à nos communautés", a-t-il déclaré. 🌍





# PRIX SAATM de la 24ème Journée DY



Le ministre nigérian de l'Aviation, M. Festus Keyamo, remettant le prix SAATM pour " la Création de la fondation du SAATM " à l'ancienne Secrétaire générale de la CAFAC, Mme Iyabo O. Sosina.



Le DG de l'ANAC du Togo, le Colonel Gnana Latta, remettant le prix spécial SAATM pour " l'opérationnalisation de l'agence d'exécution " à l'ancien Secrétaire général de la CAFAC, M. Tefera Mekonen, lors des cérémonies de la 24ème Journée de la DY à Abuja.



Le ministre des Transports du Congo, M. Honoré Sayi, remettant le prix SAATM de " l'aéroport ayant la plus grande 5e liberté à l'arrivée " remporté par le Mozambique au président de l'ACI Afrique, Emmanuel Chaves, lors des cérémonies de la 24ème Journée de la DY





Le ministre des Infrastructures du Rwanda, le Dr. Jimmy Gasore, remettant le prix SAATM de la " compagnie aérienne opérant le plus de routes de la 5e liberté " remporté par ASKY au DG de l'ANAC du Togo, le Col. Gnama Latta, lors des cérémonies de la 24ème Journée de la DY à Abuja.



Le ministre nigérian de l'Aviation, M. Festus Keyamo, remettant le prix SAATM de " l'Etat ayant mené le plus grand nombre d'opérations de 5e liberté ", remporté par le Togo, au Directeur général de l'ANAC du Togo, le Colonel Gnama Latta, lors des cérémonies de la 24ème Journée de la DY à Abuja.



Le Chancelier de l'Autorité de l'aviation civile égyptienne et Ambassadeur de la CAFAC pour l'Afrique du Nord, Engr. Angie Elyazzi, remettant le prix SAATM des " Nouveaux Etats SAATM (2022/2023) " remporté par Sao Tomé au DG de l'ANAC Sao Tomé, M. Antonio dos Santos Lima, lors des cérémonies de la 24ème Journée de la DY à Abuja. L'Angola a remporté le même prix.



L'Ambassadeur du SAATM pour la région Ouest, le capitaine Edward Boyo, remettant le prix du SAATM pour les " Signataires du Mémorandum de mise en œuvre (2023) " à la Délégation du Zimbabwe lors des cérémonies de 24ème Journée de la DY à Abuja. Ce prix a été également remporté par le Cameroun, la Guinée-Equatoriale, le Gabon et la Guinée-Bissau.